

**Conseil d'Orientation  
Scientifique et Pédagogique**

**Groupe de Travail sur *Le  
Mémoire de Master MEEF***



**Compte rendu de la journée consacrée au mémoire de master MEEF du 5 janvier 2017 et des propositions concernant l'organisation et l'encadrement du mémoire**

**Sommaire :**

- I. **Programme de la journée du 5 janvier 2017 et répartition des participants.**
- II. **Compte-rendu succinct de la conférence introductive d'Anne-Laure Le Guern et de Jean-François Thémines.**
- III. **Synthèse des axes d'évolution ayant émergé des deux ateliers tenus le 5 janvier**
  - **Quel contenu de recherche pour le mémoire de master MEEF?**
  - **Quel suivi de l'avancement du mémoire ? Qui peut assurer ce suivi et comment organiser ce suivi ?**
- IV. **Bilan des travaux du groupe de travail présenté au COSP du 1<sup>er</sup> mars 2017 et au CE du 15 mars 2017.**
- V. **Annexes.**

10 rue Molitor  
75016 Paris  
+33(0)1 40 50 25 92



## I. Programme de la journée du 5 janvier 2017 et répartition des participants

Lieu : ESPE de Paris, site Batignolles, 56 Boulevard des Batignolles 75017 Paris

---

- 9h30- 9h40 : Ouverture par le directeur de l'ESPE
- 9h40- 10h : Restitution de l'analyse des réponses au questionnaire adressé à tous les responsables d'UE avec mise évidence des points de convergence et des disparités (notamment, ce que l'on entend par « recherche » dans le cadre du mémoire master MEEF)
- 10h-10h20 : Présentation de Clémence Delnatte, étudiante à l'ESPE de Paris en 2015-2016 dans la mention Encadrement Educatif et finaliste du concours Mon mémoire de master MEEF en 180 secondes
- 10h20-11h20 : Conférence introductive de Jean-François Thémines et Anne- Laure Le Guern (ESPE de l'Académie de Caen - Université de Caen Normandie)
- 11h20-11h30 : Présentation des ateliers
- 11h30-12h30 : Ateliers

### ➤ Atelier 1 : Quel contenu recherche pour un mémoire MEEF ?

*Animation: Cécile de Hosson (Laboratoire de Didactique André Revuz et master MEEF Parcours Physique et Chimie) Co-animation : Caroline Leiningner-Frezal et Brigitte Rebmeister*

- Dimension recherche, dimension professionnelle et professionnalisation: le statut de la recherche dans un master MEEF
- Quelles articulations possibles, souhaitables entre l'émergence et la construction d'un problème de recherche, la formalisation de questions professionnelles en relation avec les débuts dans le métier, et le processus de professionnalisation attendu dans le cadre d'une formation universitaire professionnelle ?
- En quoi le processus de recherche peut-il soutenir la professionnalisation des professeurs-stagiaires ? Doit-on mettre en place des critères spécifiques pour un travail de recherche, parce qu'il est conduit dans un cadre de formation professionnelle ?

### ➤ Atelier 2 : Quel suivi de l'avancement du mémoire ? Qui peut assurer ce suivi et comment organiser ce suivi ?

*Animation: Anne Barrère (Centre de recherche sur les liens sociaux - Université Paris Descartes et master MEEF mention Encadrement Educatif) Co-animation : Eric Labbé*

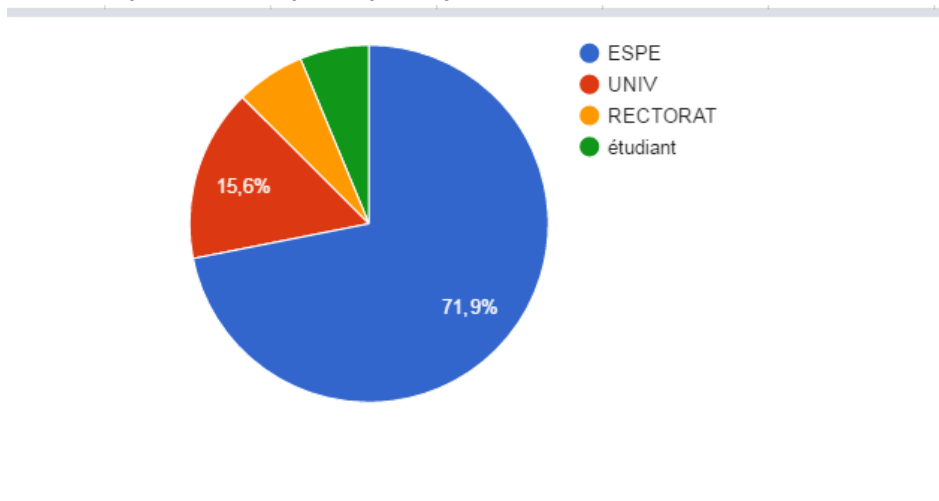
- Guidage, accompagnement, encadrement des mémoires : quels intervenants dans l'encadrement des écrits de recherche ? Quel intérêt au co-encadrement et quelles précautions prendre ?
- Quelle place au travail collectif (atelier, séminaire) ? Quels outils de cadrage, de bibliographie ? Quels intervenants et quelles formes du travail ? Quelle progression et quelles échéances pendant l'année ?
- Quels outils de cadrage pour la bibliographie ? Quelle méthodologie de recherche sur le plan didactique ?

- 15h30-16h : Restitution des ateliers en quelques minutes. Points de consensus ; Points de débat. Echanges.
- 16h-16h30 : Synthèse par Hervé Duhauffour, "grand témoin" de la journée.

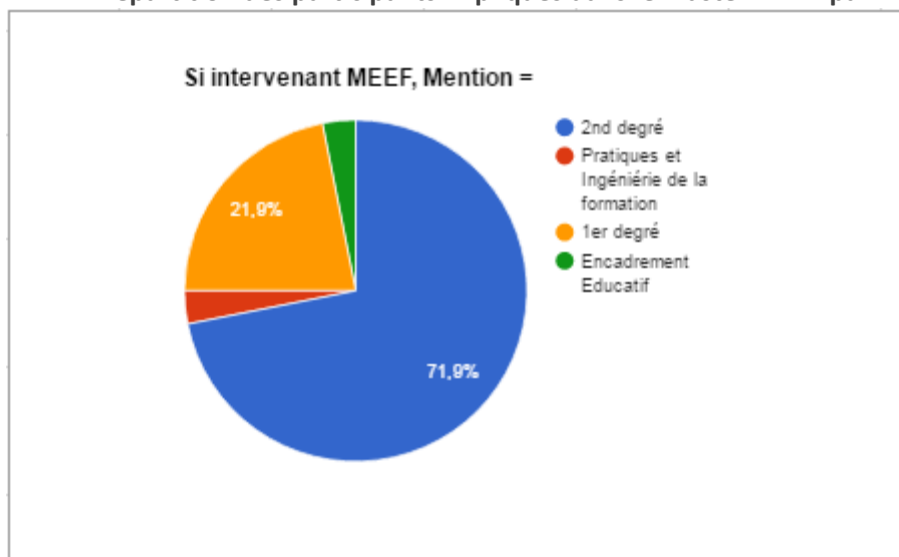
### Quelques indicateurs sur la répartition des participants inscrits à la journée :

Nombre de participants = 36

#### ➤ Répartition des participants par établissement de tutelle :

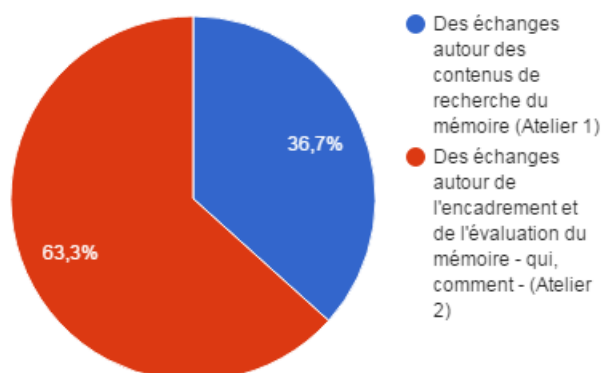


➤ Répartition des participants impliqués dans le master MEEF par mention:

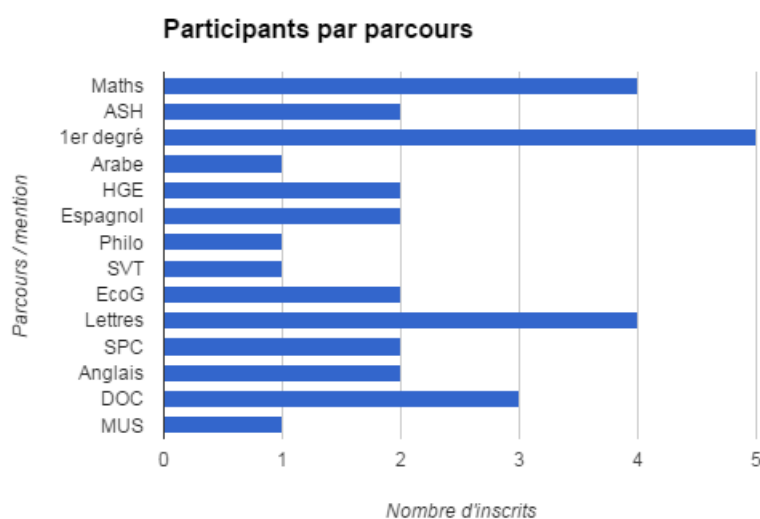


➤ Les participants sont prioritairement intéressés par:

**Inscrits prioritairement intéressé par :**



➤ Répartition des participants par mention et par parcours:



## II. **Compte-rendu succinct de la conférence introductive d'Anne-Laure Le Guern et de Jean-François Thémines**

Conférence « Le mémoire de master MEEF, écriture de recherche, écrits professionnels et effets de professionnalisation » - Anne-Laure Le Guern et Jean-François Thémines, 5 janvier 2017, ESPE de Paris

---

Anne-Laure Le Guern et Jean-François Thémines ont d'abord abordé la question du mémoire de master MEEF par le biais d'une revue de littérature. Est-ce que ces nouveaux mémoires ancrés à la fois dans la recherche et le monde professionnel, sont sources de nouveaux travaux de recherche ? De manière paradoxale, les travaux sur la question sont peu nombreux. La conférence de Richard Wittorski à l'AREF (Mons, Belgique) le 5 juillet 2016 a montré l'émergence de nouvelles formes de recherche et de nouveaux objets en sciences de l'éducation dont certains pourraient concerner les mémoires (professionnalisation, articulation travail-formation). Le colloque « Questions de Pédagogie dans l'Enseignement Supérieur » (Brest) en 2015 et le Printemps de la Recherche des ESPE abordent également ces questions de professionnalisation et d'impact de nouveaux dispositifs sur les pratiques enseignantes ou étudiantes. Quelques articles ont été publiés sur la question (voir références bibliographiques récentes ci-dessous). Finalement, la bibliographie la plus volumineuse a été publiée avant la réforme.

L'ensemble de ces travaux montre que le mémoire MEEF ou précédent d'IUFM est **un lieu de tensions qui sont liées à l'alternance** : alternance entre les différents temps de formation, la pratique professionnelle et les visites en établissement. L'institution mise sur l'alternance de la formation universitaire et de la mise en situation pour être un levier de professionnalisation. Une recherche a été menée dès les débuts des IUFM, à l'INRP sur « l'alternance au service des formations aux didactiques » (INRP, 1991-1996 ; rapport publié en 2000). Une des hypothèses de cette recherche était que « *les « profils de professionnalisation » des stagiaires sont corrélés à ces positionnements, à la fois relativement au référentiel de formation et entre eux ainsi qu'avec le stagiaire* ». Les résultats montrent que les stagiaires les plus réceptifs à la formation sont ceux dont les formateurs tiennent un discours cohérent entre eux et avec le référentiel de formation. A l'inverse, les stagiaires indifférents à la formation ont les mêmes caractéristiques que leurs formateurs. Il y a également des stagiaires réactifs en début de formation mais qui s'en éloignent ensuite. Ces résultats faisaient déjà ressortir que la professionnalisation est un processus identitaire : c'est « *une négociation de nature identitaire (entre le sujet et l'organisation) s'opère alors dont l'enjeu est l'attribution par l'organisation (ou un tiers « qualifié ») de compétences valant attribution/reconnaissance de place dans l'organisation. Nous parlerons ici d'identité "reconnue/ attribuée* » (Wittorski, 2009)

**Les tensions inhérentes au master MEEF sont aussi liées à l'écart entre les cadrages nationaux et leur mise en œuvre locale.** Une enquête menée dans les ESPE de Caen et Rouen en 2007, 2012 et 2015 a montré que la recherche n'est jamais au cœur du métier et de la formation pour les étudiants. Ils ne font pas ou peu de liens entre la recherche et leurs pratiques d'enseignement. En 2005, s'informer sur l'actualité scientifique et/ou la didactique est peu prioritaire par les étudiants qui mettent néanmoins cette compétence en lien avec la mise au travail des élèves en 2005. Ce lien s'atténue avec la première maîtrise de la formation initiale. S'approprier les démarches et les apports de la recherche en éducation pour faire évoluer sa pratique acquiert en revanche une importance nouvelle en 2015, après la mise en place du master MEEF. Cela ne résout pas pour autant toutes les tensions notamment parce que la recherche est alors conçue comme une ressource utilitaire immédiate, pourvoyeuse de solutions plutôt qu'initiatrice de questionnements..

**La place de la recherche dans la formation (formation à ou par la recherche) est aussi une source de tensions entre les formateurs qui ont des statuts différents (tuteurs Education National, tuteur ESPE, enseignants-chercheurs, IEN, IPR etc.) donc des rapports différents aux prescriptions et à la recherche.**

Des tensions résident aussi dans les modes d'écriture du mémoire qui sont à l'interface entre une écriture professionnalisante et une écriture de recherche. Les portfolios des stagiaires à l'ESPE de Caen montrent que l'écriture de ces documents sont marqués par la discipline de formation initiale (à l'Université) et d'exercice du métier des étudiants (Le Guern, A.-L. & Thémines, J.-F., 2012)<sup>1</sup>. Les stagiaires d'anglais rédigent par exemple leur portfolio sur le mode du récit alors que ceux d'histoire-géographie construisent une argumentation autour de documents ayant valeur de preuves.

Anne-Laure Le Guern et Jean-François Thémines concluent sur la richesse de ces mémoires qui peuvent servir de ressources formelles pour les formateurs, notamment les formateurs Education nationale travaillant au sein des ESPE (PEMF, formateurs académiques) ou dans l'Education nationale pour la formation continue des enseignants, ou les professeurs, , notamment par le biais de la fonction de tuteur-trice Education nationale. Ils peuvent en reprendre les résultats ou la méthodologie. Ces mémoires peuvent aussi servir de ressources informelles quand ils apportent un regard ou une contribution imprévue, par exemple lorsque des professeurs titulaires se trouvent sensibilisés à des thématiques, à des méthodologies, par les enquêtes que les stagiaires conduisent auprès d'eux dans le cadre de leur mémoire..

**Références bibliographiques citées (numéros de revues récents dans lesquels des thématiques voisines de celle du mémoire MEEF apparaissent sans que pour autant celui-ci ne soit effectivement l'objet d'un questionnement)**

*Pratiques*, « Théories et pratiques des genres », 2013, N°157-158

*Pratiques*, « Littéracies universitaires : nouvelles perspectives », 2012, N° 153-154

*Spirale*, « Littéracies en contexte d'enseignement et d'apprentissages », janvier 2014, N°53

*Revue de linguistique et de didactique des langues*, « Le rapport au savoir dans les discours professionnels », 2011, N°43

*Revue de linguistique et de didactique des langues*, « Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique », 2011, N°41

*Recherche et formation*, « La posture d'accompagnement dans l'enseignement supérieur », 2014, N°77

Hors-série n°9, *Recherche en éducation*, novembre 2016

#### **Bibliographie des auteurs :**

Thémines, J.-F. & Le Guern, A.-L., 2016, « Initiation à la recherche, formation initiale et formation continuée : une analyse didactique du travail enseignant en histoire-géographie », in : Ethier, M.-A. & Mottet, E., *Didactiques de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté. Recherches et Pratiques*. Bruxelles : de Boeck, Perspectives en éducation et en formation, p. 157-172.

Thémines, J.-F. (dir.), 2014, *La France en classe de géographie. Propositions d'élèves et de professeurs*. Paris : L'Harmattan, 233 p.

---

<sup>1</sup> Les portfolios sont soutenus en même temps que le mémoire de master en 2<sup>ème</sup> année.

Thémines, J.-F. & Le Guern, A.-L., 2014, « Définir la France en géographie : des professeurs et des élèves au travail dans l'enseignement secondaire ». *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Enseignement et Didactique, n°700, mis en ligne le 21 décembre 2014, URL : <http://cybergeo.revues.org/26621>.

Le Guern, A.-L. & Thémines, J.-F., 2012, « Discipline et rapport au monde professionnel : le portfolio comme self assessment ». *Pratiques*, « Littéracies universitaires : perspectives internationales », numéro dirigé par I. Delcambre & D. Lahanier-Reuter.

Le Guern, A.-L. & Thémines, J.-F., 2011, « Des enfants iconographes de l'espace public urbain : la méthode du parcours iconographique ». *Carnets de géographes*, [En ligne] numéro spécial : "Géographie des enfants". URL : [http://carnetsdegeographes/carnets\\_terrain/terrain\\_03\\_02\\_Le\\_Guern\\_Themines.php](http://carnetsdegeographes/carnets_terrain/terrain_03_02_Le_Guern_Themines.php)

### III. Synthèse des axes d'évolution ayant émergé des deux ateliers tenus le 5 janvier

#### Atelier 1 : Quel contenu recherche pour un mémoire MEEF ?

---

1. Dimension recherche, dimension professionnelle et professionnalisation: le statut de la recherche dans un master MEEF
  2. Quelles articulations possibles, souhaitables entre l'émergence et la construction d'un problème de recherche, la formalisation de questions professionnelles en relation avec les débuts dans le métier, et le processus de professionnalisation attendu dans le cadre d'une formation universitaire professionnelle ?
  3. En quoi le processus de recherche peut-il soutenir la professionnalisation des professeurs-stagiaires ? Doit-on mettre en place des critères spécifiques pour un travail de recherche, parce qu'il est conduit dans un cadre d'une formation professionnelle ?
- 

#### **Rappel de l'objectif de l'atelier :**

Dégager quelques points de consensus et traduire ce qui a fait débat entre nous, afin de fournir des points d'appui pour un cadrage des mémoires MEEF, qui sera présenté au COSP et au Conseil d'école.

**Présentation par Cécile de Hosson** (Laboratoire de Didactique André Revuz et master MEEF Parcours Physique et Chimie)

Cécile fait part des nombreux doutes qui l'assaillent concernant cette question du mémoire : que faire de la recherche ? Quelles sont les conditions du transfert des résultats des recherches aux enseignants ? La recherche est censée alimenter la formation des enseignants : quelle recherche ? Quelle temporalité ? Quelle communauté de recherche<sup>2</sup> ?

#### **Débat**

Une première question concerne le nombre d'heures impartis en SPC pour la méthodologie et l'accompagnement : 12h et un directeur de mémoire pour chaque étudiant. L'accompagnement est laissé au libre choix de chacun. Les encadrants se réunissent une à deux fois par an. Il est signalé que les nouvelles modalités communiquées en novembre demandent un accompagnement collectif, ce qui est le cas en H-G : le sujet est élaboré au fur et à mesure des séances. En novembre : explication du sujet, puis si une enquête est nécessaire, explicitation des enjeux de l'enquête. Premier passage à l'oral d'entraînement en janvier/février. Le nombre d'heures pour le séminaire est proportionnel au nombre d'étudiants. Mais la répartition interne relève de l'équipe. Le problème reste le grand nombre d'étudiants supérieur à ce qui était prévu dans la maquette. En histoire, on articule la recherche et la transposition didactique pour la classe ; la recherche est utilisée pour le cours (par exemple l'impact des algues vertes sur l'environnement comme illustration d'une partie du programme sur l'environnement, d'un point du cours).

#### **Le statut de la recherche dans un master MEEF**

La question qui se pose est de définir la « vraie » recherche. La recherche dans le cadre d'un mémoire Master MEEF est-elle la même que pour les autres master ? S'agit-il d'une formation à la recherche, comme en M2 recherche, qui prépare en général à une thèse ...Peut-on considérer la recherche comme un outil de professionnalisation ? La formation s'appuie sur la recherche, il y a un travail sur des sources de recherche et d'interface et la connaissance de protocoles de recherche ; il s'agit d'une formation par la

---

<sup>2</sup> Voir en annexe le diaporama de la présentation de Cécile de Hosson



recherche, qui n'implique pas une poursuite en thèse. C'est un processus vers lequel on « embarque » les stagiaires, mais qu'ils n'ont pas choisi. La formation à la recherche comme finalité diffère de la formation par la recherche comme un outil de professionnalisation. La formation s'appuie sur la recherche : connaissance de certains protocoles de recherche ... Tout dépend également du volume horaire imparti. On ne fait pas la même chose en 10h ou en 40h. Selon les disciplines, des temps de lectures complémentaires sont envisageables. Le volume horaire n'est pas toujours suffisant pour former à la recherche. Les parcours sont différents. La question du volume horaire est fondamentale mais la question est aussi de savoir ce que projettent les enseignants sur les désirs et les besoins des étudiants. Il y a une différence entre prendre les outils qui nous semblent pertinents pour pouvoir les professionnaliser et entraîner les étudiants dans un processus qu'ils n'ont pas choisi. Dans les 24 stagiaires de cette année en SPC, pas un n'a pris ce parcours pour faire de la recherche. De plus, en SPC, confirmer des savoirs est possible mais on n'a pas les moyens de créer des savoirs de la physique (ou de la chimie) en M2 MEEF (il faut du temps, des manipulations, de l'espace, des laboratoires, une communauté). On pourrait penser qu'il est possible de créer des savoirs relevant de la recherche en éducation ou en didactique des sciences, mais le temps imparti permet plutôt de conforter, d'enrichir des résultats déjà existant de ces domaines. En didactique de géographie, il n'est pas rare que des mémoires soient publiables dans des revues de recherche. Cela dépend des disciplines. Il existe quatre champs disciplinaires différemment structurés, pour lesquels on peut avoir des définitions différentes de la recherche :

1. Lettres
2. Sciences humaines et sociales
3. Sciences
4. Sciences appliquées

Il n'y a pas de définition de la recherche à imposer. L'objectif est de produire un document de cadrage qui puisse permettre à chaque parcours de s'adapter à la fois à son épistémologie et à ses conditions matérielles.

Il faut être au clair sur les projets des étudiants, les éléments qui déterminent dans quelle démarche ils s'inscrivent : à la recherche/par la recherche ? dans tous les domaines, dans certaines disciplines, premier degré, second degré ... ? Un échange a lieu sur la dimension didactique obligatoire des mémoires MEEF. Il est rappelé la distinction entre transposition didactique et ingénierie didactique. La première s'inscrit dans la perspective de l'enseignement d'une notion, d'un savoir faire ou d'une démarche dans une vision « descendante » : il s'agit de réfléchir à la façon d'enseigner une notion épistémologique savante pour la transmettre à des élèves.

En ingénierie didactique, on élabore une démarche didactique : premier constat : identification des problèmes/déploiement d'une ingénierie didactique : élaboration d'un dispositif qui permette de dépasser la difficulté identifiée/analyse des résultats de ce dispositif.

Quelqu'un souligne qu'il est important de savoir quels éléments on prend dans le champ disciplinaire pour justement permettre au stagiaire de regarder ce qui se passe dans la classe. Il faut faire comprendre aux étudiants quel savoir peut poser problème, leur faire prendre conscience d'un certain nombre de difficultés qu'ils n'imaginent pas.

Une remarque concerne la 4ème mention, ASH, non disciplinaire, pour laquelle la formation à la recherche pose problème, mais pas par la recherche. En ASH en effet, on est axé sur la professionnalisation avec une réflexion appuyée sur les démarches déjà reconnues, installées par les chercheurs. Il s'agit pour les stagiaires de s'approprier des démarches de recherche reconnues, de problématiser une situation professionnelle reconnue : quel champ théorique va être interrogé ? Les étudiants s'inscrivent dans un champ théorique et à partir de cette problématisation, ils vont élaborer des hypothèses de travail qu'ils vont mettre en marche pour faire leur mémoire (qui se passe en M1, ce n'est pas un mémoire MEEF).

Un intervenant souligne que dans le premier degré, il s'agit le plus souvent de problématiser une situation ; la recherche se confond avec la didactique. Il n'y a pas de référence disciplinaire, les étudiants ont très peu de temps pour approfondir leurs connaissances et la mise en œuvre de ces connaissances dans la classe. La place du mémoire varie selon les mentions 1<sup>er</sup> /2<sup>nd</sup> degré et les exigences devraient être diverses.

1. ***La formation en master MEEF est une formation par la recherche et non à la recherche, la recherche n'étant pas une finalité.***
2. ***La recherche n'a pas la même signification selon les disciplines***
3. ***Le mémoire peut conduire à la recherche, mais ce n'est pas une finalité***
4. ***La formation par la recherche participe de la professionnalisation***

## **Atelier 2 : Quel suivi de l'avancement du mémoire ? Qui peut assurer ce suivi et comment organiser ce suivi ? ?**

---

1. **Guidage, accompagnement, encadrement des mémoires : quels intervenants dans l'encadrement des écrits de recherche ? Quel intérêt au co-encadrement et quelles précautions prendre ?**
  2. **Quelle place au travail collectif (atelier, séminaire) ? Quels outils de cadrage, de bibliographie ? Quels intervenants et quelles formes du travail ? Quelle progression et quelles échéances pendant l'année ?**
  3. **Quels outils de cadrage pour la bibliographie ? Quelle méthodologie de recherche sur le plan didactique ?**
- 

### ***Rappel de l'objectif de l'atelier :***

Rappeler les points de convergence et mettre en lumière les visions encore divergentes entre participants concernant les modalités d'encadrement des mémoires, après s'être accordés sur l'objet d'étude et d'investigation associé au mémoire, dans le but de proposer des orientations sur ces aspects au COSP et au Conseil d'école.

### ***Cadre de la réflexion:***

Anne Barrère rappelle que la discussion de la matinée et les restitutions du sondage transmis par Caroline Leininger ont fait ressortir un consensus et même une culture commune sur le mémoire professionnel entre enseignants et enseignants-chercheurs des domaines des Sciences Humaines et Sociales et des Sciences de l'Éducation. Cette réaffirmation de la dimension « professionnelle » que revêt le mémoire semble adoptée et assumée par les participants de l'atelier.

Eric Labbé rappelle que les modalités d'encadrement du mémoire de master MEEF actuellement en usage à l'ESPE de Paris sont très diverses et résultent de conceptions très différentes de ce que doit être un mémoire au sein du même master, d'où la nécessité de la discussion en cours. Actuellement, un parcours (Espagnol) demande un mémoire « hybride », comportant une partie disciplinaire et une partie professionnelle disjointes. La plupart des parcours de la mention second degré privilégient néanmoins un mémoire unique à dimension professionnelle.

Anne Barrère affirme que la lecture des recherches scientifiques est un fait acquis dans la mention Encadrement Éducatif. Dans cette mention et dans ce contexte de master des métiers de l'éducation, la recherche est considérée comme appliquée, et implique des entrées multiples particulièrement dans le champ sociologique.

### **Qui pour encadrer le Mémoire ?**

La question primordiale de « Qui est légitime pour encadrer le mémoire de master MEEF ? » trouve une première réponse au vu de ce contexte : Tous les enseignants qui se sont intéressés à la professionnalité enseignante sont légitimes à encadrer le mémoire de master MEEF. Par intéressés à la professionnalité enseignante, nous entendons le périmètre des formateurs investis et intéressés par l'encadrement du mémoire. Sandrine Meylan mentionne à cet égard la participation des PEMF au mémoire de la mention 1<sup>er</sup> degré.

Anne Barrère évoque une méthodologie de l'observation à propos de la démarche dont doivent s'imprégner les étudiants. En effet, sur un mémoire s'intéressant à la pratique professionnelle des enseignants, l'investigation commence par l'observation d'une population.

Sandrine Meylan propose de supprimer la dénomination de séminaires pour les UE sur lesquelles s'articule le mémoire. L'ensemble des participants lui préfèrent le terme d'atelier, qui incluerait la méthodologie, les apports bibliographiques et les apports thématiques. Ce point, déjà abordé durant la conférence de la matinée, fait consensus.

Irma Velez évoque une nécessaire formation des enseignants impliqués dans le mémoire au maniement des outils d'analyse statistique incontournables pour observer et interroger des populations d'élèves ou de formateurs qui constituent le centre de la réflexion autour de pratiques professionnelles. Ce point est repris dans le sens d'une formation au sens large de l'ensemble de la communauté MEEF concernée par le mémoire aux outils et méthodologies de recherche sur l'objet spécifique qu'est la pratique professionnelle d'un enseignant. Si ces approches sont le quotidien des enseignants-chercheurs dans beaucoup de disciplines, l'implication d'une communauté pluricatégorielle et élargie devrait impliquer un effort accru dans le cadre de la Formation de Formateurs pour initier les formateurs qui en manifesteraient le besoin aux démarches de recherche pour *in fine* harmoniser les pratiques d'encadrement du mémoire entre mentions et parcours.

### **Quels intervenants et quels moyens pour encadrer le mémoire ?**

Jean Marc Clérin et Eric Labbé rappellent le manque d'intérêt des enseignants chercheurs des universités partenaires pour un mémoire à dimension professionnelle, limitant de fait le périmètre des enseignants-chercheurs pressentis pour encadrer le mémoire à ceux déjà fortement impliqués sur des thématiques touchant au monde éducatif.

Laurence Cousin Picheau dit que le caractère professionnalisant du mémoire (élément de la formation professionnelle des enseignants) impose de définir des observables pour l'étudiant, dans le cadre d'une enquête sur les pratiques de classe ou professionnelles au sens large dans les disciplines.

Jérôme Leclercq évoque un temps très court pour l'encadrement du mémoire et des échanges étudiant/encadrant plus fréquemment distanciels (Email) que présentiels, jugés très insuffisants pour superviser une réelle démarche de recherche chez l'étudiant.

Eric Labbé évoque le master Education & Formation Physique Chimie de la précédente réforme dans laquelle une UE nommée « Démarches et Outils Pédagogiques » demandait la préparation de séquences d'enseignement « virtuelles » (car non destinées à être présentées devant des élèves du fait de l'absence de stage durant l'année universitaire). Ces séquences déconnectées de la réalité du terrain avaient le mérite de concentrer l'effort des étudiants sur la conception et non sur la mise en œuvre et dans ce contexte de privilégier le travail bibliographique.

A cet effet, la comparaison avec la situation antérieure au master MEEF met en lumière les bénéfices d'un temps d'échange étendu entre tuteurs et stagiaires, et donc d'une superposition entre le tutorat consacré au stage et celui consacré au mémoire pour les fonctionnaires stagiaires, que ne garantit plus le master MEEF, où les deux volets (pratique et réflexion sur la pratique) sont adossés à 2 UE distinctes, Stage et Mémoire.

***Points tout juste abordés:***

- Quelle bibliographie ? Ingrid Momein rappelle qu'une part importante des références bibliographiques proposée par Anne Barrère comme support à la réflexion pour cette journée sont présentes au centre de documentation de l'ESPE.
- Avancement du suivi du Mémoire : aucun intervenant ne mentionne le suivi d'écrits intermédiaires (à différencier du suivi intermédiaire du même écrit qui lui est mentionné).

***Un point de désaccord :***

Pour une moitié des participants, la recherche en éducation est un support à l'élaboration d'un mémoire à finalité professionnelle. Pour l'autre moitié, représentée par Anne Barrère, le Mémoire de master MEEF constitue une recherche en éducation à proprement parler. Sur cette différence de conception et/ou de représentation non résolue l'atelier se termine.

#### IV. Bilan des travaux du groupe de travail présenté au COSP du 1er mars 2017 et au CE du 15 mars 2017

A l'issue de la journée du 5 janvier 2017, le groupe de travail constitué pour cette réflexion autour des contenus et de l'encadrement du mémoire de Master MEEF a rédigé un bilan et a proposé des pistes visant à harmoniser les contenus et les modalités de suivi du mémoire. Le document correspondant a été présenté en séance au COSP du 1<sup>er</sup> mars 2017, puis au CE du 15 mars 2017 et est reporté ici :

La commission qui a travaillé sur le mémoire du master MEEF avait pour mission de proposer une note de cadrage dont les préconisations permettent :

- d'harmoniser les pratiques et de développer une culture commune
- de renforcer la dimension « recherche »

Le bilan du travail de la commission se présentera en trois points :

1. Bilan de l'enquête effectuée auprès des encadrants
2. Proposition de note de cadrage. Cette proposition de note s'appuie sur les échanges qui ont eu lieu dans les ateliers lors de la journée d'étude du 5 janvier 2017, dont un compte-rendu sera diffusé après vote au COSP.

##### 1/ Bilan de l'enquête effectuée auprès des encadrants

Nous avons réalisé une enquête entre mai et septembre 2016 pour cerner les pratiques relatives au mémoire en master MEEF au sein de l'ESPE de Paris. Cette enquête, mise en place par le groupe de travail constitué autour du mémoire, a été diffusée auprès des responsables des UE relatives au mémoire ce qui explique que 9 enseignants sur 10 ayant répondu sont impliqués dans ces UE. Nous avons obtenu 24 réponses, issues de 14 parcours. La faiblesse du nombre de réponses rend prudent sur les conclusions, mais permet d'initier la réflexion.

Les répondants sont principalement en poste à l'ESPE (18/24). Quinze disciplines sont représentées généralement par un ou deux répondants. Seuls les enseignants de lettres sont surreprésentés avec 8 questions sur les 24. Les répondants sont principalement des enseignants-chercheurs comme le montre la figure ci-dessous. D'autres catégories d'enseignants sont également représentées mais dans une moindre proportion.

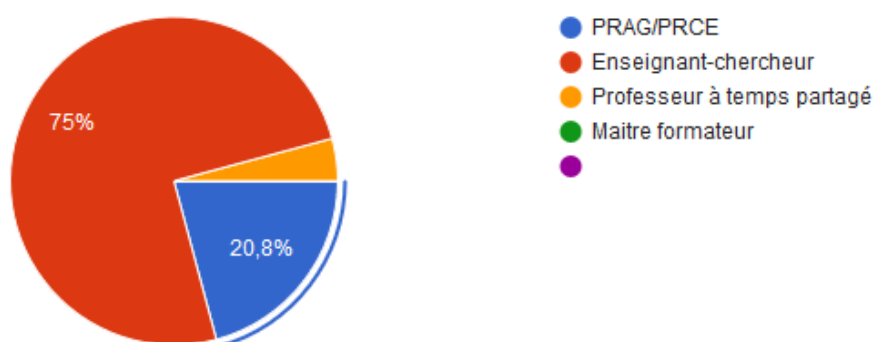


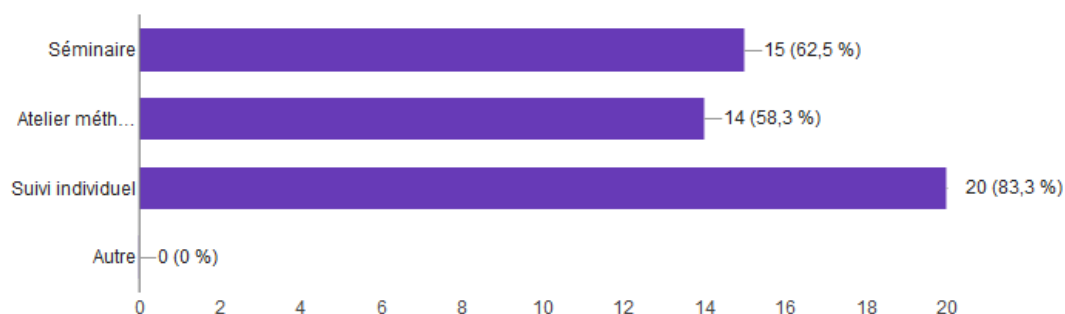
Figure 1 Statuts des répondants à l'enquête

L'enquête met en évidence des disparités dans la manière dont est travaillé le mémoire dans les différents parcours du master MEEF. Il est aussi possible que les pratiques varient au sein d'un même parcours car il n'y a pas toujours de réunion de concertation sur le mémoire dans les parcours : 6 parcours sont dans ce cas. Trois d'entre eux n'ont pas non plus de document de cadrage commun.

Parmi les différences, Le mémoire est travaillé selon des modalités différentes comme le montre la figure ci-dessous.

### Quels cours, ou suivi, sont mis en place pour accompagner les étudiants dans la rédaction de leur mémoire ?

(24 réponses)



**Figure 2 Modalités pédagogiques de mise en œuvre du mémoire**

La grande majorité des mémoires MEEF est dirigée par le biais d'un suivi individuel mais ce suivi s'articule souvent avec un séminaire et/ou un atelier méthodologique. Dans 7 des parcours représentés dans l'enquête, ce suivi individuel peut être réalisé par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique alors que ce n'est pas le cas dans les 7 autres parcours où les responsables de séminaires ou d'atelier méthodologique encadrent les mémoires. Le sujet du mémoire est défini a minima en concertation entre l'étudiant et le directeur du mémoire (à une exception près). Dans certains cas, d'autres enseignants prennent part à l'élaboration du sujet. Ainsi en histoire géographique, c'est un « *travail entre le stagiaire (ou étudiant parcours adapté), le responsable du séminaire et atelier méthodologique ainsi que le professeur (PRCE, docteur en Géographie) intervenant dans le séminaire et l'atelier méthodologique sur le choix et la délimitation du sujet.* »

Définir les exigences du mémoire ne semble pas une question évidente : 7 des répondants n'y répondent pas et détournent la question. Les autres s'accordent sur l'ancrage **du mémoire** dans la pratique professionnelle. Les répondants évoquent la « transposition didactique », l'« expérience » ou le « stage ». En revanche, la dimension réflexive du mémoire est peu citée (5 fois) tout comme la place de la recherche qui n'apparaît explicitement que dans 3 questionnaires, souvent pour désigner l'analyse d'un corpus de matériau. La présence d'un état de l'art dans les mémoires ne semble pas non plus constituer une exigence partagée : puisqu'il est seulement cité par 5 répondants.

De manière paradoxale, les bénéfices attendus du mémoire ne sont pas en adéquation avec les exigences exprimées précédemment. A la question « qu'apporte le mémoire ? », la réponse la plus fréquente est la pratique réflexive (18 citations). Les répondants évoquent le « *recul réflexif* », la « *réflexion sur les pratiques professionnelle* », une « *réflexion professionnelle* », un « *recul sur la pratique* » etc. L'approfondissement théorique est une autre finalité ciblée par le mémoire qui apparaît comme un outil de formation (6 citations) à et par la recherche (5 citations).

L'évaluation du mémoire donne lieu pour l'ensemble des parcours à une note qui prend en compte la soutenance et le mémoire. La durée de la soutenance est en revanche très variable selon les parcours : de 20 minutes à une heure.

Pour conclure, d'un parcours à l'autre, les pratiques d'encadrement et les exigences attendues varient. La place de la recherche dans le processus d'élaboration du mémoire semble fragile.

## 2/ Proposition de cadrage

Depuis la mise en place du master MEEF à l'ESPE de Paris, le « mémoire » de master MEEF est l'objet d'interrogations tant sur son contenu que sur les modalités de son encadrement et de son évaluation. Le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » est fixé par l'arrêté du 27 août 2013 et le mémoire de master y est évoqué dans l'article 19 : « *Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation.* Une note de cadrage de la DGESIP parue en 2015 complète les contours et attendus du mémoire dans la formation des enseignants<sup>3</sup>

C'est à l'occasion de la troisième rentrée des formations de M2 MEEF que l'ESPE de Paris, par le biais de son Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique, a initié une réflexion sur les contenus du mémoire de master MEEF et les modalités de son encadrement par les *formateurs de l'ESPE* au sens le plus élargi, soit la communauté de formateurs, inspecteurs et éventuellement tuteurs de terrain impliqués dans son suivi et son évaluation. Cette initiative fait suite à un constat de divergences sur les contenus du mémoire et sur son encadrement essentiellement au sein de la mention Second Degré, à la fois entre parcours et entre partenaires d'un même parcours. Pour les contenus, un point de polarisation apparaît sur la dimension *recherche* du mémoire, compte tenu de l'introduction de la finalité pédagogique et des pratiques professionnelles d'enseignant comme objet de la réflexion. Sur l'encadrement, le questionnement concerne à la fois la qualité des encadrants (voire leur qualification si la dimension « recherche » est entendue au sens de celle d'un *master recherche* traditionnel) et l'articulation méthodologie de mémoire - contenus - mode de suivi, qui dépend de la définition retenue pour le contenu.

### 1. Le contenu du mémoire

- a. La formation en master MEEF est une formation par la recherche et non à la recherche. Il n'existe pas de définition unique de la recherche : chaque discipline a ses spécificités. Le mémoire MEEF n'est pas un mémoire de master recherche, mais un mémoire sur la pratique professionnelle et/ou qui interroge la professionnalité. Il est au service de la professionnalisation du stagiaire.
- b. Le processus de recherche permet aux professeurs stagiaires :
  - de savoir élaborer une bibliographie,
  - de mettre en œuvre une méthodologie de la recherche,
  - de participer à une communauté de pratiques et à ses débats et d'entrer dans une acculturation professionnelle,

---

<sup>3</sup> Note du 28 octobre 2015 relative à la mise en œuvre du mémoire dans le cadre de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

- d'adhérer à l'éthique de la recherche.

## 2. L'encadrement du mémoire

### a. Dotation horaire pour les encadrants :

- 3 HTD sont attribuées pour l'encadrement individuel, soit un équivalent de 12h effectives comprenant rendez-vous, relations distancielles, rédaction d'écrits intermédiaires, participation aux jurys...
- Si l'encadrement est collectif, il est souhaitable qu'un nombre d'heures approprié soit attribué, fonction du nombre d'étudiants concernés, par exemple 24 HTD pour un groupe de 8 étudiants.

### b. Statut des encadrants

Il est souhaitable que l'encadrement soit confié à des enseignants eux-mêmes investis dans la professionnalisation. Dans une UE recherche, la communauté inclut des chercheurs, qu'il s'agisse d'enseignants chercheurs, de chercheurs, de docteurs et de formateurs impliqués dans des recherches. La recherche est intégrée dans tous les parcours.

### c. Forme de l'encadrement

L'étudiant présente un seul mémoire construit autour d'un même objet.

La terminologie « séminaire » couvre des réalités diverses. Le séminaire en tant qu'approfondissement disciplinaire ne peut pas constituer la totalité du parcours. Les séminaires ne traitant pas de la dimension professionnelle sont rattachés à d'autres modalités spécifiques d'encadrement permettant la prise en charge de la dimension professionnelle (ateliers bibliographiques, ateliers méthodologiques...)

## 3. Le suivi du mémoire

- Fin novembre au plus tard, chaque étudiant connaît le nom de son tuteur, l'a rencontré et a défini avec lui un sujet.
- L'encadrement donne lieu à des comptes rendus intermédiaires (en janvier-février) visant à préciser l'état d'avancement du mémoire : plan, bibliographie, problématique, pistes méthodologiques, analyses pratiques... Chaque parcours veillera à définir un calendrier propre qui vise à échelonner le travail du mémoire sur l'ensemble de l'année et à s'assurer de la qualité du rendu.

## 4. Coordination du mémoire



- Chaque parcours est invité à se doter d'un document co-construit avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le parcours. Ce document respecte le cadrage national et local et précise les modalités spécifiques de mise en œuvre du mémoire dans la discipline. Il est distribué aux étudiants et aux formateurs en début d'année.
- Le responsable de l'UE mémoire organise au moins une réunion de concertation par an, avec tous les partenaires, pour faire le point sur le suivi des mémoires.

### 3/ Conclusion

La communauté des encadrants étant large et les pratiques diverses, une convergence des pratiques semble souhaitable. Il apparaît nécessaire de mettre en place une formation de formateurs, à laquelle l'ensemble des encadrants du mémoire MEEF serait fortement incité à participer.

## V. Annexes

### Composition du groupe de travail :

- Anne Barrère
- Caroline Leininger-Frézal
- Brigitte Rebmeister
- Jacqueline Jalta
- Eric Labbé

### Pour aller plus loin : bibliographie (proposée par d'Anne Barrère)

- Livre :
  - Gomez, Florent (2000). Le mémoire professionnel, objet de recherche et outil de formation. Bruxelles, de Boeck.
- Articles :
  - Crinon, J. et Guigue, M. (2002). Être sujet de son écriture : une analyse de mémoires professionnels. Spirale, 29, 201-219.  
[http://spirale.lautre.net/spirale19/spirale/IMG/pdf/10\\_Guigue\\_Spi29F\\_tab\\_portra.pdf](http://spirale.lautre.net/spirale19/spirale/IMG/pdf/10_Guigue_Spi29F_tab_portra.pdf)
  - Delarue-Breton C. (2014) "Le mémoire de master MEEF : un nouveau genre universitaire ? Revue Diversité, n°177
  - Cros, Françoise. (2006). « Les conditions d'une professionnalisation par la recherche en formation initiale », Esprit critique, Vol.08, No.1.  
<http://www.espritcritique.org>
  - GOMEZ F. (1999). – Le mémoire professionnel, revue de travaux. Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, vol. 32, n° 4-5, p. 9-90.
  - Sayac, N. (2013). La recherche dans la formation des enseignants : quel impact sur les étudiants en termes de développement professionnel et de rapport au(x) savoir(s)? Formation et profession, 21(1), 1-12. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2013.43>
  - Vacher Yann. (2015). Le mémoire professionnel (entretien)  
<http://www.cafepedagogique.net/LEXPRESSO/Pages/2015/11/25112015Article635840312206230869.aspx>

## Pour lancer la discussion : évolution d'une UE

Le cas du mémoire de MEEF physique-chimie

Faut-il "faire" de la recherche pour apprendre à enseigner ?

- Faut-il faire de la recherche en didactique des sciences pour apprendre à enseigner les sciences ?

Faut-il "faire" de la recherche pour former les enseignant.e.s ?

- Faut-il faire de la recherche en didactique des sciences pour former les enseignant.e.s de sciences ?

Quelle recherche ? Quelle pratique de recherche ? Quelle temporalité ?

⇒ Engager les stagiaires dans une posture de praticien ré exif

⇒ Objectiver un "moment de pratique"

⇒ Révéler des impensés

## Pour lancer la discussion : évolution d'une UE

Le cas du mémoire de MEEF physique-chimie

Objectivation d'un moment de pratique à partir d'éléments (méthodologies, théories, résultats) de la recherche en didactique des sciences physiques :

- Cibler un savoir générateur de difficultés connues - conceptions

- Concevoir une ingénierie didactique

- Constituer un corpus : film | questionnaires | entretiens, etc.

- Repérer les liens, les décalages tâches/activités des élèves

Des questions en suspens

⇒ Quelle autonomie pour le.la stagiaire ?

⇒ Quelle relation UE / Encadrement des tuteurs, des tutrices ?

⇒ Quelles relations avec les autres disciplines ?

⇒ Quels effets "réels" en termes de formation ?